

**Si la FNACA  
de Paris  
nous était contée...  
(voir page III)**



# LUNDI 19 MARS 2018



**09H15**  
**Mémorial parisien  
au cimetière  
du Père-Lachaise**



**14H30**  
**Cathédrale  
Saint-Louis  
des Invalides**



**16H30**  
**Au Mémorial  
national  
quai Branly**



**17H30**  
**Angle  
rue Balzac  
Arc de Triomphe**



## Cérémonies du 19 Mars 2018 - Horaires de vos cérémonies locales & départ des cars pour aller au cimetière du Père-Lachaise

**1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>** : une seule cérémonie regroupée sur la mairie du 3<sup>e</sup> à 12h  
**4<sup>e</sup>** : 10h30 à la mairie  
**5<sup>e</sup>** : 11h30 à la mairie - car à 8h30 (ramassage par 14<sup>e</sup>)  
**6<sup>e</sup>** : 12h à la mairie  
**7<sup>e</sup>** : 10h à la mairie  
**8<sup>e</sup>** : 12h30 à la mairie - car à 8h00 Mairie du 17<sup>e</sup>  
**9<sup>e</sup>** : 12h à la mairie  
**10<sup>e</sup>** : 11h à la mairie

**11<sup>e</sup>** : 12h à la mairie - car à 8h30  
**12<sup>e</sup>** : 11h20 à la mairie - car à 8h30 puis arrêt Place du 19 Mars avant retour mairie  
**13<sup>e</sup>** : 11h15 à la mairie - car à 8h15 puis arrêt Place du 19 Mars avant retour mairie  
**14<sup>e</sup>** : 11h30 à la mairie - car à 8h15 Place Denfert-Rochereau  
**15<sup>e</sup>** : 11h30 à la mairie - car à 8h00  
**16<sup>e</sup>** : 11h à la mairie - car à 8h15

**17<sup>e</sup>** : 11h30 à la mairie - car à 8h00  
**18<sup>e</sup>** : 10h à la mairie  
**19<sup>e</sup>** : 11h à la mairie - car à 8h15  
**20<sup>e</sup>** : 11h à la mairie

*Attention ces horaires sont susceptibles d'être modifiés, aussi, pour plus de sûreté, renseignez-vous auprès de votre mairie et/ou de votre comité.*

## SANS ATTENDRE, AGISSEZ POUR NOS DROITS ET REVENDICATIONS LÉGITIMES AUPRÈS DE NOS DÉPUTÉS PARISIENS

Désidément, nos nouveaux députés parisiens se spécialisent dans les rendez-vous manqués.

Nous constatons leurs absences, à quelques exceptions près, lors des assemblées générales récentes tenues par nos comités locaux alors qu'ils y ont tous été invités. Cette situation nous pose des questions sur leur attitude à répondre à nos préoccupations légitimes au lendemain du débat parlementaire escamoté ou les amendements déposés en notre faveur ont été repoussés par eux et le budget 2018 voté en baisse de 3,12%.

Nombre des nôtres vivent avec moins de 900 euros par mois, la carte du Combattant jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1964 toujours oubliée, et la demi part fiscale pour nos veuves dont le mari est décédé avant l'âge de 74 ans en attente de réponse positive.

Tout cela fait beaucoup et nous rappelle certaines atti-

tudes antérieures de ceux qui ne voulaient rien savoir lors de notre retour de guerre sur nos droits ou sur la date anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, le 19 mars 1962.

Nous le disions déjà à l'époque : ce n'est pas en jouant la montre que nos interlocuteurs pourront s'en sortir avec nous et nos préoccupations légitimes. Les faits sont têtus et ont démontré, que malgré notre âge avancé, hier comme aujourd'hui, nous sommes déterminés dans la capitale, avec nos 4 200 adhérents organisés dans nos vingt arrondissements, à nous faire entendre comme nous l'avons toujours fait avec nos prédécesseurs.

Nous invitons nos adhérents à réagir, à prendre rendez-vous avec leurs députés et à exprimer de vive voix nos légitimes revendications.

Jean-Pierre LECLERC

**La souscription en marche !  
Poursuivons notre effort !**

Déjà près de 500 adhérents parisiens ont répondu à notre appel et nous les en remercions vivement.

Mais nous devons aller encore plus loin si nous voulons maintenir l'ensemble de notre activité au service de tous et notamment afin d'aider nos amis malades ou en difficultés. La baisse des subventions et la suppression de l'aide de l'ONAC nous pénalisent, alors que nos charges (loyer et dépenses de fonctionnement restent à l'identique au moment où de nombreux amis nous quittent pour toujours ce qui entraîne bien entendu une diminution des cotisations perçues).

Nous savons pouvoir compter sur votre solidarité pour atteindre les 1 000 contributions... voire plus (nous étions 4 055 adhérents au 31 août 2017).

Merci à vous tous(tes) pour nous aider à relever ce défi.

Jean LAURANS,  
Président départemental

## **VENIR EN AIDE AUX ADHÉRENTS/TES EN DIFFICULTÉ MORALE ET/OU FINANCIÈRE**

La commission juridique et sociale - dont les fonds sociaux sont uniquement constitués des versements du CGOS (Comité de Gestion des Œuvres Sociales) - a pour objectif de venir en aide aux adhérents en difficulté morale et/ou financière.

Nous agissons de façon ponctuelle en regard des dossiers soumis par les comités locaux dans la limite de nos possibilités.

Nous insistons une nouvelle fois auprès des responsables de la nécessité de nous faire connaître les difficultés que rencontrent leurs adhérents avec les justificatifs

de devis ou de factures (soucis de santé, maintenance dans leur habitat, frais d'obsèques, etc.) joints à leur demande d'aide. Sur le plan juridique : si nous ne pouvons apporter de réponse, contacter votre mairie d'arrondissement ; des permanences gratuites sont tenues par des avocats ou des médiateurs (pensez à prendre rendez-vous).

La fraternité et la solidarité sont les deux principes fondamentaux de cette commission.

Christian JUBERT,  
Président de la commission juridique et sociale



**La FNACA de Paris vous invite à**  
**LA FÊTE DU PRINTEMPS, DE LA MÉMOIRE ET DE L'AMITIÉ**  
**Jeudi 12 avril 2018 à l'Hôtel de ville de Paris**  
**sous le thème**  
**« Si l'histoire de la FNACA de Paris nous était contée... »**

**De 9h à 12h30 à l'Auditorium  
de l'Hôtel de ville de Paris**

**Retour en images et avec des témoignages  
sur la création de notre fédération parisienne**



**À partir de 13h00, Salle des Fêtes**  
**Banquet dansant**  
**avec l'orchestre de Joël Olmedo**  
**et sa chanteuse**



*Au Menu*

*Champagne, petits fours salés, canapés cocktail  
Foie gras de canard entier et ses gésiers tièdes,  
sa confiture de figues et toast chaud  
Cassolette de Saint-Jacques et fruits de mer  
Sorbet pomme et Calvados*

*Cuisse de canard confite  
Gratin dauphinois et tomates provençales  
Brie de Meaux, Bleu de Bresse, Chèvre,  
Beurre, salade verte aux raisins et noix  
Charlotte aux framboises et sa crème anglaise  
Bourgogne rouge, blanche « Cuvée Nougaro »  
Eau plate et gazeuse*

## INSCRIPTION POUR LA JOURNÉE DU 12 AVRIL 2018

**Je participerai à la séance du matin (gratuit) : Oui - Non (rayez la mention inutile)**

**Je participerai au banquet : Oui - Non (Rayez la mention inutile ) Prix : 55 € par personne**

**Nom : ..... Prénom : ..... Comité : .....**

**Adresse : ..... Code postal : .....**

**Téléphone : ..... Adresse mail : .....**

**Personne accompagnant : Nom, prénom : .....**

**Montant du chèque : ..... personne(s) x 55 € = ..... €**

**NB : Les inscriptions seront enregistrées selon la date de La Poste. Adressez votre règlement avec le présent coupon par chèque, à l'ordre de FNACA de Paris – 13 rue Edouard Manet – 75013 PARIS**

## Pages Spéciales

**12<sup>e</sup>**

**Permanence :**  
En mairie, tous les 1<sup>er</sup>s samedis du mois  
de 10 à 12 h



Banquet du comité du XII<sup>e</sup>  
à l'Espace Reuilly, le samedi 27 janvier 2018

**15<sup>e</sup>**

**Permanence :** 69, rue Violet  
75015 Paris - les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis  
du mois de 10 h à 12 h



Grande réussite du banquet du comité du XV<sup>e</sup>  
à la Mairie du XV<sup>e</sup>, le dimanche 28 janvier 2018

**11<sup>e</sup>**

**Permanence :**  
En mairie, Salle Roussel, le 2<sup>e</sup> jeudi du mois à 18h



Daniel Fauré nous a quittés le 21 janvier 2018. Né le 9 avril 1938, il allait avoir 80 ans cette année. Du Contingent 59/1b, après ses classes en Allemagne, il part pour l'Algérie où il est affecté au 23<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie de Marine. Il était titulaire de la Croix de la Valeur militaire, avec étoile de bronze. Après

avoir adhéré au Comité du 11<sup>ème</sup>, il en devient trésorier en 1986. Il a été membre du CD de Paris de 1990 à 2007 et de la commission financière du département. Ses amis du comité se sont réunis au funérarium le 29 janvier 2018, pour lui rendre un dernier hommage. L'inhumation s'est déroulée dans le caveau familial à Embort dans le Cantal, d'où il était originaire. À ses proches à son épouse, le comité de Paris adresse ses plus sincères condoléances.

**19<sup>e</sup>**

**Permanence :** Au siège 20, rue Pailleron 75019  
Paris , les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis de chaque mois de la mi-septembre à début mai



Le repas du comité local du 19<sup>e</sup> a remporté comme les années précédentes un grand succès malgré l'absence de J.-M. Antérieu.

**13<sup>e</sup>**

**Permanence :** Au 13 rue Manet, tous les mercredis après-midi

**La FNACA du 13<sup>e</sup> arrondissement  
a le plaisir de vous informer que son  
BANQUET DE L'AMITIÉ  
animé par l'orchestre Joël Olmedo  
aura lieu le**

**MARDI 27 MARS 2018 à 13h  
Salle des Fêtes de la Mairie du 13<sup>e</sup>**

Prix du repas : 42€

**NOUS VOUS ATTENDONS TRÈS NOMBREUX**

Pour réserver votre table ou pour toute demande de renseignements, nous écrire à :  
**FNACA 13<sup>e</sup> - 13, rue Edouard-Manet  
75013 PARIS**